

Berne, le 13 novembre 2021

Congrès des femmes de l'USS : pour un syndicalisme féministe

Imposer l'égalité dans le monde du travail !

« Pour un syndicalisme féministe » : c'est sous cette devise que les 220 déléguées au 14e Congrès des femmes de l'Union syndicale suisse (USS) ont formulé les 12 et 13 novembre les priorités et les objectifs en matière d'égalité pour les années à venir. Les syndicalistes ont aussi adopté une charte qui s'inscrit dans le retour en force du mouvement féministe et vise à continuer de faire évoluer les organisations syndicales et leurs luttes. Pour les congressistes, de nombreux problèmes structurels liés à l'égalité doivent être résolus dans le monde du travail : il faut ainsi améliorer les salaires et les conditions de travail, augmenter les rentes, revaloriser les métiers à forte proportion de femmes et répartir de façon plus égalitaire le travail de soins et d'assistance (« care »). La transformation vers une société réellement égalitaire passe également par une vraie protection contre la discrimination et toute forme de violence sexiste, une réduction du temps de travail ainsi qu'un système d'accueil des enfants organisé comme service public.

Quelque 220 déléguées syndicales et invitées se sont réunies sur la colline du Gurten, près de Berne, pour le 14e Congrès des femmes de l'USS. Sous le slogan « Pour un syndicalisme féministe », elles ont débattu et cherché des solutions pour arriver – enfin – à plus d'égalité et moins de discrimination dans la société en général et dans le monde du travail en particulier. Les syndicalistes ont réaffirmé leurs revendications pour une réduction du temps de travail, de meilleurs salaires et plus de reconnaissance et de valorisation des professions où travaillent majoritairement des femmes. Elles ont aussi redit clairement qu'il faut une hausse des rentes pour les femmes et non une hausse de l'âge de la retraite.

Les femmes de l'USS ont pu faire le point sur une période de congrès mouvementée : c'est lors du 13e Congrès des femmes de l'USS que l'idée d'une nouvelle grève des femmes* avait été lancée, dans un enthousiasme qui n'a jamais faibli jusqu'à l'immense succès du 14 juin 2019. Le mouvement de la grève féministe a pris une ampleur historique et démontré que femmes et personnes LGBTIQ+ sont une force de mobilisation avec laquelle il faut compter. Après la Grève des femmes*, la pandémie de coronavirus a crûment mis en lumière le fait que le travail des femmes

est certes indispensable, mais largement sous-estimé et sous-payé. Cette expérience doit être prise en compte dans le travail syndical au cours de la prochaine période de congrès. Elle doit aussi donner au syndicalisme un élan féministe dans la lutte pour l'égalité et l'inclusion. Pour avancer sur cette voie, les femmes de l'USS veulent poursuivre leur coopération avec les militantes des collectifs féministes et développer avec elles de nouvelles formes de mobilisation syndicale. Avec, en 2022, la lutte contre AVS 21 et pour de meilleures rentes de retraites en ligne de mire. Les déléguées ont également exprimé leur volonté et leur détermination à préparer une nouvelle grève féministe de grande ampleur pour 2023.

Une égalité digne de ce nom

Outre l'amélioration des retraites des femmes, une des revendications principales de ce 14e Congrès des femmes de l'USS est la meilleure organisation du travail rémunéré et non rémunéré de soins et d'assistance (« travail de care »). Ainsi, les congressistes ont décidé, dans une résolution, de se joindre à l'initiative sur l'accueil des enfants que les femmes* socialistes veulent lancer, pour autant que le texte vise son organisation comme un service public et l'amélioration des conditions de travail et les salaires. Les femmes de l'USS demandent également un congé parental digne de ce nom qui ne péjore pas le congé maternité existant. Elles veulent par ailleurs continuer à se battre pour une réduction significative du temps de travail, sans perte de salaire, afin que les femmes et les hommes puissent partager équitablement le travail rémunéré et non rémunéré et que les femmes puissent rattraper leur retard salarial. Dans une résolution, les déléguées au congrès exigent encore que la Suisse ratifie la convention n° 190 de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour que toute forme de violence et harcèlement sexuels soient enfin combattus avec toute la détermination nécessaire – en particulier sur le lieu de travail.

Des invitées de haut rang

Le 14e Congrès des femmes de l'USS a présenté un programme dense et intéressant. Et il a eu le plaisir d'accueillir des conférencières prestigieuses : après une plongée dans l'histoire mouvementée des femmes de l'USS avec l'historienne Dore Heim, la présidente d'Unia Vania Alleva et la présidente du SSP Katharina Prelicz-Huber ont échangé avec Nora Back, présidente de la Confédération syndicale luxembourgeoise OGB-L, au sujet du pouvoir de la mobilisation des femmes. Samedi, la sociologue Pauline Delage, la syndicaliste française Tiziri Kandi et des représentantes du personnel de la santé qui ont mené à bien des mobilisations en 2020 et 2021 ont fait état de la sous-valorisation du travail essentiel des femmes et

des luttes syndicales des femmes. Quatre thématiques ont pu être approfondies vendredi après-midi au cours de divers ateliers : grève et mobilisations, travail des femmes d'importance systémique, répartition du pouvoir et solidarité internationale ainsi que digitalisation et ubérisation.

En conclusion du Congrès, les déléguées ont adopté une charte. Ce texte établit les lignes directrices d'une organisation et d'une action syndicales féministes. Les coprésidentes de la commission des femmes de l'USS l'ont remise solennellement au président de l'USS Pierre-Yves Maillard, dans la perspective du congrès ordinaire qui se tiendra dans une année.